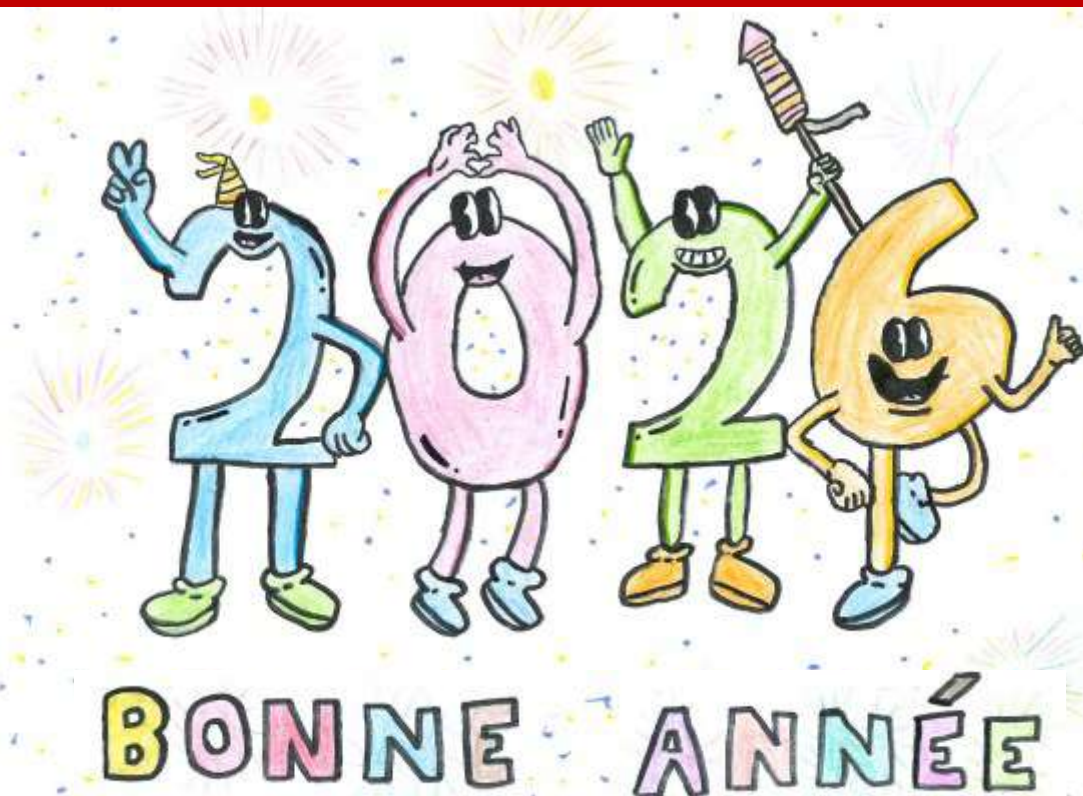


Vivre à Fontaine



JOURNAL COMMUNAL N° 22

1er trimestre 2026



Dessin réalisé par
Rafael Havez



Dessin réalisé par
Julie Delhaye

Édito

Chers lecteurs de « Vivre à Fontaine »

Ce numéro du journal municipal marque la fin de ce mandat. Il reflète les actions menées, les projets réalisés et l'engagement collectif qui ont animé notre commune tout au long de ces années.

La commission communication tient à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la vie locale, et tout particulièrement les associations. Par leur dynamisme et leur engagement, elles participent pleinement au lien social et à l'animation de notre territoire, et enrichissent les pages de ce journal.

Informar, valoriser les initiatives locales et maintenir un lien régulier avec les habitants ont guidé le travail de la commission communication durant ce mandat. Ce journal en est l'une des expressions.

À l'aube d'une nouvelle année, la commission communication et l'équipe municipale vous adressent leurs vœux les plus sincères de santé, de réussite et de sérénité

Très belle année à toutes et à tous.

Bonne lecture

Ludivine CHEMSI et les membres de la commission communication

Sommaire

- 4 La vie municipale
- 13 La vie communale
- 24 La vie associative
- 35 La vie économique

Votre Mairie

Place Jean Jaurès

Tél : 03.27.37.67.00

Courriel

accueil@ville-de-fontainenotredame-59.fr

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi

De 10h30 à 12h30

Et de 14h00 à 18h00

Le vendredi

De 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Application

Téléchargez sur play store ou apple store :

Fontaine Notre Dame appli



<https://www.facebook.com/MairiedeFontaineNotreDame/>



<https://www.instagram.com/mairiedefontainenotredame/>

Portail Famille

http://ci-aci.nextsys.fr/Portail_FontaineNotreDame_ALSH

Plateforme demande d'urbanisme

<http://portailusager.pu.sirap.com>

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

RDV avec les élus

Monsieur Bruno IVANEC Maire reçoit sur RDV

uniquement le lundi de 15h30 à 18h00.

Les adjoints reçoivent également sur RDV.

Merci de vous rapprocher du secrétariat

Le mot du maire

Chères Fontenoises, chers Fontenois,

Une fois de plus, cette nouvelle année débute par les incertitudes budgétaires nationales qui rythment maintenant depuis un an et demi la vie de notre pays.

Une fois de plus il nous a fallu faire preuve de prudence dans l'engagement des différents projets qui ont ponctué l'année qui vient de s'achever.

Le dernier projet de l'année 2025 est en phase d'achèvement. En effet, les travaux de sécurisation et d'enfouissement des réseaux de la rue du Canton Chemillé qui avaient débuté fin septembre, sont dans leur dernière phase de réalisation avec la végétalisation et la pose des derniers éléments de sécurité. L'objectif de sécurisation a été également élargi à la rue de la République où un « cheminement piéton » a été identifié en interdisant tout stationnement sur les trottoirs matérialisés, afin de garantir aux enfants, aux parents, aux assistantes maternelles une déambulation sereine. Vous retrouverez d'ailleurs dans ce numéro les règles de stationnement qui s'appliqueront prochainement dans cette rue.

Ces travaux ont bénéficié du soutien de l'ensemble des partenaires institutionnels que nous avons sollicité : l'Etat, le Sidec, le Département du Nord, ainsi que la Communauté d'Agglomération de Cambrai qui ont participé au financement du projet tout en permettant à la municipalité de maîtriser ses investissements.

Je profite également de ce nouveau numéro de « Vivre à Fontaine » pour saluer l'ensemble des associations qui font vivre les solidarités au sein de notre village. Le mois de décembre a été marqué par les traditionnels rendez-vous du TrocPlantes, du Téléthon, du Comité des Fêtes et de l'Harmonie Municipale et la trêve hivernale permet à l'ensemble des bénévoles de prendre un peu de repos avant la reprise des différentes manifestations.

L'année 2026 qui s'ouvre sera marquée par le rendez-vous démocratique que constitue les élections des 15 et 22 mars prochain, en rappelant que la date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée, en mairie, au 6 février.

Au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal, du conseil municipal des enfants, ainsi que des membres du CCAS, je vous souhaite donc une excellente année tant sur le plan professionnel, personnel que familial. Que Fontaine Notre Dame continue d'être le cadre de l'accomplissement de vos vœux.

Votre maire, Bruno Ivanec



Vie municipale

Commémoration de la Victoire et de la Paix le 11 novembre 2025

Jour anniversaire de l'Armistice et hommage à tous les morts pour la France & remise des écharpes aux nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants.



Commémoration du 5 décembre 2025

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie



Cérémonie des vœux 2026



Vie Municipale

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 octobre 2025

- **Lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 25 juin 2025**

Observations :

Néant

- **Mr le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour la demande d'affiliation du Syndicat mixte du SCOT Sambre Avesnois au CDG de la FPT suite à un courrier reçu en Mairie le 13/10/2025**

• Pour : 18 • Contre : 0 • Abstentions : 0

ORDRE DU JOUR :

1. Décisions sur délégation CM – Rapport du Maire
2. GRH – Risque prévoyance – Instauration participation suite accord collectif du CDG 59
3. GRH – Risque santé – Instauration participation suite accord collectif du CDG 59
4. Travaux Rue du Canton de Chemillé - Mandat de maîtrise d'ouvrage avec le SIEC – Convention à signer
5. Budget Communal 2025 – Décision Modificative n° 1 (D.M.1)
6. SIDEN-SIAN – Adhésion de communes – Avis du Conseil Municipal
7. Service Public de l'Eau Potable – RPQS 2024
8. SIVU « Murs Mitoyens » - Adhésion de communes / Avis du Conseil Municipal
9. Questions diverses

1. Rapport du Maire sur les décisions prises en vertu de la délégation du CM (Art. L.2122-22 du CGCT)

Décision du Maire n° 2025-02 du 10/07/2025 – Marché de Travaux – Sécurisation de la Rue du Canton de Chemillé avec enfouissement des réseaux

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22 ;
 - Vu la Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par Délibération en date du 10/06/2020 ;
 - Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2025-01 en date du 19 mars 2025, approuvant les travaux et le plan de financement ;
 - Considérant que les crédits inscrits à ce titre au budget primitif 2025 – article 231 – sont suffisants ;
 - Considérant qu'après publicité légale, 3 candidats ont fait parvenir une proposition pour le lot unique relatif à la consultation « Travaux de Sécurisation de la Rue du Canton de Chemillé avec enfouissement des réseaux » ;
 - Considérant que ces 3 offres ont fait l'objet d'une analyse et d'un classement, établi par le maître d'œuvre CIBLE VRD, afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères retenus pour cette consultation, à savoir : 1) Prix des prestations : 60% - 2) Valeur technique de l'offre : 40% ;
 - Vu la Commission Communale d'Appel d'Offres en date 19 juin 2025 ;
 - Vu les projets de marché (MAPA) établis à cet effet ;
- **DECIDE** de confier la réalisation des travaux de Sécurisation de la rue du Canton de Chemillé avec enfouissement des réseaux à la société EIFFAGE Route Nord Est – Agence Hainaut Sud – 59161 ESCAUDOEUVRES, pour un montant de 332.950,40 Euros HT (399.540,48 Euros TTC).

Vie Municipale

- DECIDE de signer le marché à intervenir, ainsi que tout document y atterant.
- DECIDE d'imputer ces dépenses à l'article 231 du Budget Communal.

Décision du Maire n° 2025-03 du 23/07/2025 – Mur de l'Ecole du Canton de Chemillé – La Fontainoise

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22 ;
- Vu la Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par Délibération en date du 10/06/2020 ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 19 Mars 2025 approuvant la réfection du mur de l'école du Canton de Chemillé ;
- Considérant que cette prestation est prévue au Budget Primitif 2025 – Article 2131 – de la Commune ;
- Considérant que trois sociétés ont fait parvenir une proposition pour la réfection du mur de l'école du Canton de Chemillé et que l'offre économiquement la plus avantageuse a été formulée par l'Entreprise LA FONTAINOISE - 59400 FONTAINE NOTRE DAME, pour un montant de 20 480,00 Euros hors taxe ;
- Vu le devis estimatif, établi à cet effet ;

DECIDE :

- DE CONFIER la réfection du mur de l'école du Canton de Chemillé à l'Entreprise LA FONTAINOISE - 59400 FONTAINE NOTRE DAME, pour un montant de 20 480,00 € HT.
- DE SIGNER le devis estimatif.
- D'IMPUTER cette dépense à l'article 2131 du Budget Communal.

2. PERSONNEL – Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour le risque prévoyance dans le cadre de la convention de participation et de l'accord collectif conclus par le CDG 59

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents,

Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

Vu l'accord collectif en date du 15 novembre 2022 conclu dans le domaine de la protection sociale complémentaire par le CDG 59,

Vu la convention de participation conclue par le CDG 59 en date du 10/07/2023 avec COLLECTEAM - GENERALI VIE ;

Vu l'avis du comité social territorial en date du 3 octobre 2025,

Considérant que les collectivités territoriales et leurs établissements participent, dans les conditions définies à l'article L. 827-11 du code général de la fonction publique, au financement des garanties de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'inaptitude ou de décès auxquelles souscrivent les agents qu'elles emploient,

Considérant que la participation financière peut être réservée aux contrats à caractère collectif ou individuel sélectionnés par les employeurs publics au terme d'une procédure de mise en concurrence,

Considérant que les centres de gestion concluent des conventions de participation, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics afin de couvrir leurs agents, au titre de la protection sociale complémentaire,

Considérant qu'en application des articles L. 221-1 et suivant du code général de la fonction publique, les organisations syndicales représentatives et les autorités administratives et territoriales compétentes ont qualité au niveau national, au niveau local ou à l'échelon de proximité pour conclure et signer des accords notamment dans le domaine de la prévoyance,

Considérant que pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics mentionnés ne disposant pas d'un organisme consultatif, l'organisme consultatif de référence est le comité social territorial du centre de gestion auquel est rattaché la collectivité territoriale ou l'établissement public.

Après avoir recueilli l'avis du comité social territorial, Monsieur le Maire propose que la Commune de FONTAINE NOTRE DAME participe au financement des contrats souscrits par les agents dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG 59 pour le risque prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2026.

Monsieur le Maire propose que le montant mensuel de la participation soit fixé à 15 € par agent.

☒ Décision :

Adopté

DCM n° 2025-15

• Pour : 18 • Contre : 0 • Abstentions : 0

Vie municipale

3. PERSONNEL – Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour le risque santé dans le cadre de la convention de participation et de l'accord collectif conclu par le CDG 59

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents,

Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

Vu l'accord collectif en date du 15 novembre 2022 conclu dans le domaine de la protection sociale complémentaire par le CDG 59,

Vu la convention de participation conclue par le CDG 59 en date du 10/07/2023 avec Mutuelle Nationale Territoriale – MNTI,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 3 octobre 2025,

Considérant que les personnes publiques participent au financement des garanties de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident auxquelles souscrivent les agents que ces personnes publiques emploient, ces garanties sont au minimum celles définies au II de l'article L. 911-7 du code de la sécurité sociale,

Considérant que la participation financière peut être réservée aux contrats à caractère collectif ou individuel sélectionnés par les employeurs publics au terme d'une procédure de mise en concurrence,

Considérant que les centres de gestion concluent des conventions de participation pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et afin de couvrir pour leurs agents, au titre de la protection sociale complémentaire,

Considérant qu'en application des articles L.221-1 et suivants du code général de la fonction publique, les organisations syndicales représentatives et les autorités administratives et territoriales compétentes ont qualité au niveau national, au niveau local ou à l'échelon de proximité pour conclure et signer des accords notamment dans le domaine de la prévoyance,

Considérant que pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics mentionnés ne disposant pas d'un organisme consultatif, l'organisme consultatif de référence est le comité social territorial du centre de gestion auquel est rattaché la collectivité territoriale ou l'établissement public,

Après avoir recueilli l'avis du comité social territorial, la Commune de FONTAINE NOTRE DAME souhaite participer au financement des contrats souscrits par les agents dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG 59 pour le risque Santé à compter du 1^{er} janvier 2026.

Monsieur le Maire propose que le montant mensuel de la participation soit fixé à 30 € par agent.

☒ Décision :	Adopté
DCM n° 2025-16	• Pour : 18 • Contre : 0 • Abstentions : 0

4. Mandat de maîtrise d'ouvrage ponctuelle entre le SIDECE et la commune dans le cadre de l'intégration d'ouvrage de réseau de distribution publique d'électricité - Rue du Canton de Chemillé – Convention à signer

Vu le transfert de compétence de la commune au Syndicat Mixte de l'Energie du Cambrésis portant sur la distribution publique d'électricité,

Considérant qu'afin de faciliter la bonne coordination des travaux de terrassement, remblaiement et réfection, le Syndicat propose à la commune de lui donner mandat pour la réalisation de travaux de génie civil permettant à celui-ci d'intervenir pour l'enfouissement du réseau électrique,

Considérant que cette convention prévoit le remboursement des dépenses dédiés aux missions déléguées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage ponctuelle entre le Syndicat Mixte de l'Energie du Cambrésis et la commune de FONTAINE NOTRE DAME dans le cadre de l'intégration d'ouvrage de réseau de distribution publique d'électricité dans l'environnement Rue du Canton de Chemillé ci-annexée.

5. Budget Communal 2025 – Décision Modificative n° 1

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal 2025 de la Commune voté par délibération en date du 9 avril 2025.

Ces ajustements budgétaires ont pour objet de récupérer l'avance forfaitaire accordée dans le cadre du marché « Sécurisation de la Rue du Canton de Chemillé avec enfouissement des réseaux » au moment du mandatement d'un acompte atteignant 65 % des prestations du montant initial TTC. Il convient donc d'émettre :

- un mandat d'ordre budgétaire, de nature « investissement », du montant de l'avance à récupérer au chapitre 041 sur le compte d'imputation des mandats du marché ;

Vie municipale

- un titre d'ordre budgétaire, de nature « investissement » du montant de l'avance à récupérer au chapitre 041 sur le compte budgétaire 238 ;

La décision modificative n° 1 que je vous propose d'adopter se décompose ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Imputations	Intitulés	Dépenses	Recettes
238-041	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		19 977,02 €
231-041	Immobilisations corporelles en cours	19 977,02 €	
	Total	19 977,02 €	19 977,02 €

☒ **Décision :** **Adopté**
DCM n° 2025-18 • Pour : 18 • Contre : 0 • Abstentions : 0

6. Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comités Syndicaux des 20 mars 2025, 17 juin 2025 et 18 septembre 2025

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 08 avril 1971 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord (SIAN),

Vu les arrêtés successifs portant extension ou réduction du périmètre, modification des statuts du SIAN et notamment du 21 novembre 2008 dotant le SIAN d'une compétence à la carte supplémentaire "Eau Potable et Industrielle" et d'un changement de dénomination, à savoir le SIDEN-SIAN,

Vu l'arrêté interdépartemental en date du 31 décembre 2008 portant adhésion du SIDEN France au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence "Eau Potable", entraînant de fait sa dissolution, les membres du SIDEN France devenant de plein droit membres du SIDEN-SIAN pour cette compétence,

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant extension du périmètre du SIDEN-SIAN,

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du SIDEN-SIAN et notamment ceux en dates des 27 avril 2018 et 28 janvier 2019,

Vu la délibération en date du 21 novembre 2024 du Conseil Municipal de la commune de CHEVREGNY (Aisne) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Eau Potable »,

Vu la délibération en date du 26 novembre 2024 du Conseil Municipal de la commune de MONTIGNY EN OSTREVENT (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Vu la délibération en date du 17 décembre 2024 du Conseil Municipal de la commune de NIZY-LE-COMTE (Aisne) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Eau Potable »,

Vu la délibération en date du 17 décembre 2024 du Conseil Municipal de la commune de SAMOussy (Aisne) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Vu la délibération en date du 8 avril 2025 du Conseil Municipal de la commune d'AVESNES-LE-SEC (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Vu la délibération en date du 1er juillet 2025 du Conseil Municipal de la commune de PONTAVER (Aisne) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Eau Potable » et « Assainissement Collectif »,

Vu la délibération en date du 23 juillet 2025 du Conseil Municipal de la commune de CONCEVREUX (Aisne) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Assainissement Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,

Vu la délibération en date du 28 juillet 2025 du Conseil Municipal de la commune de LA VILLE-AUX-BOIS-LES-PONTAVER (Aisne) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Eau Potable »,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN,

☒ **Décision :** **Adopté**
DCM n° 2025-19 • Pour : 18 • Contre : 0 • Abstentions : 0

7. Service Public de l'Eau Potable – RPQS 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales qui impose, par son article L.2224-5, l'établissement d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Ce rapport, préparé par le Directeur de NOREADE, doit être présenté à l'assemblée délibérante du Syndicat dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Ce rapport doit également être mis à la disposition du public, et présenté au Conseil Municipal de chaque Commune adhérent au Syndicat Intercommunal dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

En conséquence, M. le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par NOREADE au titre de l'année 2024, et demande au conseil de lui donner acte de cette présentation.

☒ **Décision :** **Adopté**
DCM n° 2025-20 • Pour : 18 • Contre : 0 • Abstentions : 0

Vie municipale

8. SIVU « Murs Mitoyens » - Adhésion de communes / Avis du Conseil Municipal

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les communes de MALINCOURT et de RAMILLIES ont sollicité leurs adhésions au SIVU « Murs Mitoyens du Cambrésis ».

Ces adhésions ont été approuvées par le Comité Syndical du SIVU « Murs Mitoyens du Cambrésis » par délibération en date du 30 juin 2025.

Il demande au conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, de se prononcer sur l'adhésion des communes de MALINCOURT et de RAMILLIES au sein du SIVU « Murs Mitoyens du Cambrésis » à compter du 1^{er} juillet 2025.

☒ Décision :	Adopté
DCM n° 2025-21	• Pour : 18 • Contre : 0 • Abstentions : 0

9. Avis sur la demande d'affiliation volontaire au CDG 59 du Syndicat Mixte du SCOT Sambre Avesnois

Monsieur le Maire expose que l'article L452-13 du code général de la fonction publique et l'article 2 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion prévoient que les communes et leurs établissements publics qui emploient moins de trois cent cinquante fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet « sont obligatoirement affiliés aux centres de gestion. Pour les communes, sont pris en compte les effectifs cumulés des fonctionnaires de la commune, du centre communal d'action sociale et, le cas échéant, de la caisse des écoles qui lui sont rattachés. »

S'agissant des collectivités et établissements non affiliés, l'article L452-20 du code général de la fonction publique dispose que les collectivités et leurs établissements publics qui ne sont pas affiliés à titre obligatoire aux centres de gestion, peuvent s'y affilier volontairement. Sont notamment concernés les établissements publics administratifs départementaux ou interdépartementaux, les syndicats mixtes groupant exclusivement des collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs qui ont leur siège dans le département ;

Il peut être fait opposition à cette demande d'affiliation :

- Soit par les deux tiers des collectivités et établissements déjà affiliés représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés ;
- Soit par les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

Les communes, les départements, les régions et leurs établissements publics qui s'affilient volontairement à un centre de gestion ne peuvent remettre en cause cette option qu'après un délai de six ans.

Il est proposé au Conseil Municipal de faire valoir son accord ou son opposition à l'affiliation volontaire au CDG 59 du Syndicat mixte du SCOT de Sambre Avesnois à compter du 1^{er} janvier 2026.

☒ Décision :	Adopté
DCM n° 2025-22	• Pour : 18 • Contre : 0 • Abstentions : 0

10. Questions diverses

Résidence du bois : Mise au point du dépôt du permis aménager modificatif

Travaux sécurisation de la Rue du Canton de Chemillé : Mise au point sur l'avancement des travaux – Mobilier Urbain

Le conseil municipal des Enfants

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été désigné et nous avons le plaisir de vous présenter le trombinoscope des jeunes élus que vous pouvez consulter sur le site internet et l'application de la municipalité, dans la rubrique Mairie.

MAIRE



RAFAEL HAVEZ

ADJOINTE



Lily CARLIER

ADJOINTE



Louanne POURBAIX

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Leis MARQUETTE



Elsa VERDY



Camille BALLESTEROS



Julien DUMONT



Juliette DAMIENS



Mallory LOYENS

Le Conseil Municipal des Enfants



Remise des kits du Conseil Municipal aux nouveaux élus lors de la cérémonie du 11 novembre.

Nous souhaitons la bienvenue à :

- LOUANE POURBAIX
- JULIEN DUMONT
- JULIETTE DAMIENS
- MALLORY LOYENS



1ère réunion du Conseil Municipal avec les nouveaux élus.

Nous avons fait le point sur les projets en cours et pris note des idées de chacun pour élaborer des pistes de travail pour l'année 2026.

Sylvie Courtois et la commission
enfance et jeunesse

Elections municipales 2026



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



**Les prochaines élections municipales auront lieu
les dimanches 15 et 22 mars 2026.**

Ce rendez-vous permettra d'élire le conseil municipal pour les six prochaines années.

👉 Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit(e) sur les listes électorales de votre commune **avant le vendredi 6 février 2026.**

👉 **Rappel important :**

- Vous avez déménagé dans une autre commune ? Vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune.
- Vous avez emménagé sur la commune ? Vous devez vous inscrire sur les listes électorales de la commune.
- Vous avez changé d'adresse au sein de la commune ? Pensez également à mettre à jour votre inscription.

⚠ **Attention :**

L'inscription sur les listes électorales est une démarche volontaire, un changement d'adresse n'entraîne en aucun cas l'inscription sur les listes électorales.

Une inscription effectuée à la bonne adresse constitue une garantie de réception des professions de foi.

👉 **S'inscrire sur les listes électorales**

Vous serez inscrit(e) d'office si :

- **vous venez d'atteindre l'âge prévu par la loi** pour être électeur (18 ans) à condition d'avoir effectué votre recensement citoyen lors de votre seizième anniversaire ;
- **vous venez d'acquérir la nationalité française** (sur la base des décisions de naturalisation transmises par le ministère de l'Intérieur)

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit(e) sur les listes

👉 **Où faire la demande ?**

Vous pouvez demander votre inscription sur les listes électorales :

- **par Internet** via la télé-procédure de demande d'inscription en ligne sur le site www.service-public.fr (**avant le mercredi 4 février 2026**)
- **en mairie** avec le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales complété, une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile (**avant le vendredi 6 février 2026**)



La collecte des déchets 2026

Calendrier de collectes 2026

Fontaine Notre Dame

ORDURES MÉNAGÈRES | EMBALLAGES ET PAPIER | VERRE | DÉCHETS VERTS

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 Je JOUR DE L'AN 1	1 Di Élo 6	1 Di F. des Gd-Mères 10	1 Me Hugues 1	1 Ve FÊTE DU TRAVAIL 1	1 Lu Justin 23
2 Ve Basile	2 Lu Théophile	2 Lu Charles le Bon 10	2 Je Sandrine 1	2 Sa Bons 1	2 Me Blandine
3 Sa Geneviève	3 Ma Blaise	3 Ma Guénolé 1	3 Ve Richard 1	3 Di Phil. Jacq. 1	3 Me Kévin 1
4 Di Épiphanie	4 Me Véronique 1	4 Me Casimir 1	4 Sa Isidore 1	4 Lu Sylvain 19	4 Je Clotilde 1
5 Lu Edouard 2	5 Je Agathe	5 Je Olive	5 Di PÂQUES	5 Ma Judith 1	5 Ve Igor 1
6 Me Méano	6 Ve Gaston	6 Ve Colette	6 Lu L. DE PÂQUES 15	6 Me Prudence 1	6 Sa Norbert 1
7 Me Raymond 1	7 Sa Eugénie	7 Sa Félicité	7 Ma J.-B. de La Salle	7 Je Glélie	7 Di Gibert 1
8 Je Lucien	8 Di Jacqueline	8 Di Jean de Dieu	8 Me Julie 1	8 Ve VICTOIRE 1945 1	8 Lu Médard 24
9 Ve Alix	9 Lu Apolline 7	9 Lu Françoise R. 11	9 Je Gauthier 1	9 Sa Psôme 1	9 Ma Diane 1
10 Sa Guillaume	10 Ma Arnaud	10 Ma Vivien	10 Ve Fulbert 1	10 Di Solange	10 Me Landry 1
11 Di Paulin	11 Me N.D. de Lourdes 1	11 Me Rosine 1	11 Sa Stanislas	11 Lu Estelle Mamert 20	11 Je Barnabé 1
12 Lu Tatiana 3	12 Je Félix	12 Je Justine	12 Di Jules	12 Ma Achille	12 Ve Guy 1
13 Ma Yvette	13 Ve Béatrice	13 Ve Rodrigue	13 Lu Ida 16	13 Me Rolande 1	13 Sa Antoine 1
14 Me Nina 1	14 Sa Valentin	14 Sa Mathilde	14 Ma Maxime	14 Je ASCENSION 1	14 Di Élisée 1
15 Je Rémi	15 Di Claude	15 Di Louise	15 Me Paternie 1	15 Ve Denise 1	15 Lu Germaine 25
16 Ve Marcel	16 Lu Julienne 8	16 Lu Bénédicte 12	16 Je Benoit-Joseph	16 Sa Honoré 1	16 Ma J.F. Régis 1
17 Sa Rosalinde	17 Ma Alexis	17 Ma Patrick	17 Ve Anicet 1	17 Di Pascal 1	17 Me Hervé 1
18 Di Piersa	18 Me Bernadette 1	18 Me Cyrille 1	18 Sa Parfat	18 Lu Éric 21	18 Je Léonce 1
19 Lu Marus 4	19 Je Gabin	19 Je Joseph	19 Di Emma	19 Ma Yves	19 Ve Romuald 1
20 Ma Sébastien	20 Ve Aimée	20 Ve PRINTEMPS	20 Lu Odette 17	20 Me Bernardin 1	20 Sa Silvie 1
21 Me Agnès 1	21 Sa Pierre-Damien	21 Sa Clémence	21 Ma Anselme	21 Je Constantin	21 Di F. des Pères / ÉTÉ 1
22 Je Vincent	22 Di Isabelle	22 Di Léa	22 Me Alexandre 1	22 Ve Émile 1	22 Lu Alben 26
23 Ve Barnard	23 Lu Lazare 9	23 Lu Victorin 13	23 Je Georges	23 Sa Didier 1	23 Ma Audrey 1
24 Sa François	24 Ma Modeste	24 Ma Catherine	24 Ve Fidèle 1	24 Di Pentecôte	24 Me Jean-Baptiste 1
25 Di Convide Paul	25 Me Roméo 1	25 Me Humbert 1	25 Sa Marc	25 Lu L. PENTECÔTE 22	25 Je Prosper 1
26 Lu Paule 5	26 Je Nestor	26 Je Larissa	26 Di Aida	26 Ma Béranger	26 Ve Anthélie 1
27 Ma Angèle	27 Ve Honorine	27 Ve Habib 1	27 Lu Zita 18	27 Me Augustin 1	27 Sa Fernand 1
28 Me Th. d'Aquin 1	28 Sa Romain	28 Sa Gontran	28 Ma Valérie	28 Je Germain	28 Di Irénée 1
29 Je Glidas		29 Di Gwladys	29 Me Cath. de Senne 1	29 Ve Aymar 1	29 Lu Pierre-Paul 27
30 Ve Martine		30 Lu Amédée 14	30 Je Robert	30 Sa Ferdinand	30 Ma Martial 1
31 Sa Narcisse		31 Ma Benjamin		31 Di F. des Mères	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 Me Thierry 1	1 Sa Alphonse	1 Ma Gilles	1 Je Thérèse de l'E.-J.	1 Di TOUSSAINT	1 Ma Florence
2 Je Martinien	2 Di Julien Eymard	2 Me Ingrid 1	2 Ve Léger 1	2 Lu J. des défunts 45	2 Me Viviane 1
3 Ve Thomas 1	3 Lu Lydie 32	3 Je Grégoire	3 Sa Gérard	3 Ma Hubert	3 Je François-Xavier
4 Sa Florent	4 Ma J.-M. Vianney	4 Ve Rosalie 1	4 Di F. des Gd-Pères	4 Me Charles 1	4 Ve Barbe, Barbara
5 Di Antoine	5 Me Abel 1	5 Sa Raïssa	5 Lu Fleur, Faustine 41	5 Je Sylve	5 Sa Gérard
6 Lu Mariette 28	6 Je Octavien	6 Di Bertrand	6 Ma Bruno	6 Ve Bertie 1	6 Di Nicolas
7 Me Raoul	7 Ve Gaëtan 1	7 Lu Reine 37	7 Me Serge 1	7 Sa Carine	7 Lu Ambrase 50
8 Me Thibault 1	8 Sa Dominique	8 Ma Adrien	8 Je Pégayle	8 Di Geoffroy	8 Ma Conception
9 Je Amandine	9 Di Amour	9 Me Alain 1	9 Ve Denis 1	9 Lu Théodore 46	9 Me P. Fourier 1
10 Ve Ulrich 1	10 Lu Laurent 35	10 Je Inès	10 Sa Grégoire	10 Ma Léon	10 Je Romaric
11 Sa Benoît	11 Me Claire	11 Me Adolphe 1	11 Di Firmin	11 Me ARMISTICE 1918 1	11 Me Daniel
12 Di Olivier	12 Me Clarisse 1	12 Sa Apollinaire	12 Lu Wilfrid 42	12 Je Christen	12 Sa Corentin
13 Lu Henri-Jobé 29	13 Je Hippolyte	13 Di Aimé	13 Ma Oéraud	13 Ve Brice	13 Di Lucie
14 Ma FÊTE NATIONALE	14 Ve Eward 1	14 Lu Lucien 38	14 Me Juste 1	14 Sa Sidoine 1	14 Lu Odile 51
15 Me Donald 1	15 Sa ASSOMPTION	15 Ma Roland, Lola	15 Je Thérèse d'Avila	15 Di Albert	15 Ma Ninon
16 Je N-D Mt Carmel	16 Di Armel, Roch	16 Me Edith 1	16 Ve Edwige 1	16 Lu Marguerite 47	16 Me Alice 1
17 Ve Charlotte 1	17 Lu Hyacinthe 34	17 Je Renaud	17 Sa Baudouin	17 Ma Elisabeth	17 Je Gaël, Judicaël
18 Sa Frédéric	18 Ma Hélène	18 Ve Nadège 1	18 Di Luc	18 Me Aude 1	18 Ve Giffen
19 Di Arsène	19 Me Jean-Eudes 1	19 Sa Emile	19 Lu René 43	19 Je Tanguy	19 Sa Urban
20 Lu Marina 30	20 Je Bernard	20 Di Davy	20 Ma Adeline	20 Ve Edmond	20 Di Théophile
21 Ma Victor	21 Ve Christophe 1	21 Lu Matthieu 39	21 Me Céline 1	21 Sa Rufus	21 Lu HIVER 52
22 Me M.-Madeline 1	22 Sa Fabrice	22 Ma Maurice	22 Je Élodie, Sabmé	22 Di Cécile	22 Ma P.-Xavière
23 Je Brigitte	23 Di Rose de L.	23 Me AUTOMNE 1	23 Ve Jean de C.	23 Lu Clément 48	23 Me Armand 1
24 Ve Christine 1	24 Lu Bartholémy 35	24 Je Thibault	24 Sa Florentin	24 Ma Fiore	24 Je Adèle
25 Sa Jacques	25 Me Louis	25 Ve Hermann 1	25 Di Crispin	25 Me Catherine 1	25 Ve NOËL
26 Di Anne, Joachim	26 Me Natacha 1	26 Sa Côme, Damien	26 Lu Dimitri 44	26 Je Delphine	26 Sa Bienne, Fany
27 Lu Nathalie 31	27 Je Monique	27 Di Vincent de P.	27 Ma Émilie	27 Ve Séverin	27 Di Jean
28 Ma Samson	28 Ve Augustin 1	28 Lu Venceslas 40	28 Me Simon, Jude 1	28 Sa J. de la Marche	28 Sa Gaspard 53
29 Me Marthe 1	29 Sa Sabine	29 Ma Michel	29 Je Narcisse	29 Di Saturnin	29 Ma David
30 Je Juliette	30 Di Raïre	30 Me Jérôme 1	30 Ve Bienvenue 1	30 Lu André 49	30 Me Roger 1
31 Ve Ignace de L.	31 Lu Anstide 36		31 Sa Quentin		31 Je Sylvestre

Communauté
d'agglomération
de Cambrai



+ d'infos sur l'Appli



03 27 72 40 00
www.agglo-cambrai.fr
contact@agglo-cambrai.fr

Le calendrier de collecte des déchets 2026 est arrivé !

Il est également disponible sur le site de l'Agglomération de Cambrai www.agglo-cambrai.fr

Les travaux

Rue du Canton de Chemillé

- La voirie, l'enfouissement des réseaux et les aménagements d'espaces verts sont terminés.
- Les nouveaux mâts d'éclairage sont posés.
- L'aménagement urbain (barrières de protection piétons) est prévu courant janvier.
- Le basculement des lignes électriques et le démontage des anciens supports sont dépendants du planning d'Enedis

A ce jour, aucune date ne nous a été communiquée.

AVANT



APRES



Rue de la République

Un nouveau marquage au sol a été réalisé afin de sécuriser le cheminement piéton.

(voir page suivante: Environnement et Cadre de vie)

Installation d'une antenne relais opérateur SFR derrière l'atelier communal

Les travaux ont démarré par l'aménagement de la zone technique (fondations béton, clôtures)

Les travaux

Cimetière

Réfection du calvaire: sablage de l'ensemble et protection de la statue par une couche de peinture.



Philippe BEAUVOIS, adjoint au maire et la commission, travaux et urbanisme.

Les Parcours du Coeur

La prochaine édition des Parcours du Cœur aura lieu le dimanche 26 avril 2026

Plus d'informations à venir prochainement !

J'aime mon cœur, je participe.
www.fedecardio.org

LES PARCOURS DU Cœur
Fédération Française de Cardiologie

Rendez-vous à la salle des cérémonies (mairie)

Samedi 25 avril 2026
Session prévue de 14h à 16h
Initiation à l'utilisation du défibrillateur
Sensibilisation aux premiers secours
Accès libre et familial
Bulletin d'inscription à déposer en mairie ou formulaire à remplir via ce QR CODE



Dimanche 26 avril 2026
Inscriptions à partir de 9h00
Départ groupé à 9h30
Marche/Course
Vélo (port du casque obligatoire)
Parcours de 8km s200

UN CŒUR QUI VA, LA VIE QUI BAT



 Fédération Française de Cardiologie

UN CŒUR QUI VA, LA VIE QUI BAT

LES PARCOURS DU Cœur

Bulletin d'Inscription initiation à l'utilisation du défibrillateur et Sensibilisation aux premiers secours (à partir de 4 ans)

A déposer en mairie

INFORMATIONS PERSONNELLES :
Nom et prénom :
Adresse :
Téléphone :
Email :

PARTICIPERA
SESSION DE 14H À 16H : ☐
J'aime mon cœur, je participe.

www.fedecardio.org



« Hauts de France Propres »



La 9ème édition des Hauts-De-France propres se déroulera le samedi 7 mars 2026.

Rendez-vous à la maison des associations avec un gilet jaune et une paire de gants.

Environnement et cadre de vie

Les règles de circulation et de stationnement rue de la République à partir de janvier 2026

A l'occasion des travaux de la rue du Canton de Chemillé et du carrefour République/Anatole France/Gare, un marquage au sol particulier a été réalisé afin de sécuriser un cheminement piéton dans la rue de la République. L'objectif est de permettre aux enfants, familles et assistantes maternelles de pouvoir circuler de manière sûre en fonction des temps scolaires.

Ainsi, le stationnement sur trottoir est interdit aux emplacements délimités par une bordure jaune et par les silhouettes de piétons. La vitesse reste limitée à 30km/h.

Les passages protégés ont été modifiés ou déplacés afin de tenir compte de ce nouveau schéma.

A partir de janvier 2026, un arrêté municipal déterminera les règles de circulation et de stationnement durant les horaires d'entrée/sortie des écoles :

- La rue de la République sera en sens unique dans les mêmes conditions qu'actuellement.
- Le stationnement sur trottoirs sera autorisé lorsque ceux-ci ne disposent d'aucun marquage particulier, sauf devant les portails des riverains.
- Le stationnement sur chaussée sera autorisé au droit des bordures jaunes.
- Le stationnement sur les passages protégés reste interdit en toute circonstance.
- Le stationnement sur les lignes de stop est interdit.

Les photos ci-dessous permettent d'illustrer les règles communes de bonne conduite. La sécurité est l'affaire de tous ! Nous comptons sur votre implication afin de permettre une circulation des voitures et des piétons facilitée.



Environnement et cadre de vie



Voisins Vigilants / Participation Citoyenne

« Parce que la sécurité est l'affaire de tous... »



La sécurité constitue l'une des priorités de la Municipalité et des initiatives ont été engagées en ce sens. En décembre 2021, en présence de Monsieur le Sous-Préfet et de Monsieur le Commissaire de Police, la commune signait le renouvellement de la Convention « Voisins Vigilants-Participation Citoyenne ». Ce dispositif permet de renforcer la prévention des actes malveillants ainsi que les atteintes aux personnes et aux biens (dégradations, escroquerie par démarchage, vols et cambriolages...)

La sécurité est l'affaire de tous, en coopération avec les forces de Police. Elle repose sur la connaissance de votre voisinage et de votre environnement. Il se peut que vous soyez le témoin de comportements suspects voire d'actes de délinquance. Dans ces conditions et si vous êtes témoin de comportements suspects ou d'actes délictuels, il est important de relever tous les éléments qui permettront d'identifier les suspects et de prévenir les responsables de la sécurité publique : description des individus, description et immatriculation des véhicules suspects, lieu... Tous ses éléments contribuent à une meilleure prise en charge.

La vigilance de certains d'entre vous a permis d'éviter des actes graves : vol par ruse, introduction dans des bâtiments publics... en permettant l'intervention rapide de la police et la mise en fuite ou l'arrestation des auteurs.

Si vous êtes témoins de faits suspects, prévenez immédiatement la mairie ou les élus et référents de votre quartier. En cas d'urgence, n'hésitez pas à composer le 17 pour demander l'intervention d'urgence de la Police Nationale.

Déjections canines : un geste simple pour un cadre de vie agréable

La propreté de notre commune est l'affaire de tous. Les déjections canines laissées sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts ou aux abords des habitations nuisent à l'hygiène, à l'environnement et au bien-être des habitants.

Tout propriétaire ou détenteur d'un chien est tenu de ramasser immédiatement les déjections de son animal sur l'ensemble du domaine public.

Le non-respect de cette obligation constitue une infraction, passible d'une amende.

Des sacs à disposition dans la commune

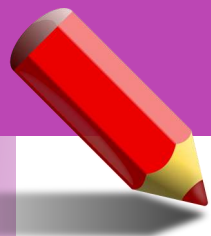
Afin de faciliter ce geste citoyen, la commune a installé plusieurs distributeurs de sacs à déjections canines à différents points. Ces équipements sont mis gratuitement à disposition des propriétaires de chiens pour encourager un comportement responsable et respectueux de tous.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour utiliser ces sacs et contribuer à maintenir un cadre de vie propre et agréable.

Ramasser les déjections de son chien, c'est :

- respecter les autres usagers de l'espace public,
- préserver la propreté de la commune,
- donner une image positive de notre village.

Ensemble, adoptons les bons réflexes !



Bonjour à toutes et tous !

Ça y est, l'année 2025 se termine dans quelques jours. Voici l'occasion de retracer les moments forts qui sont venus ponctuer le quotidien des élèves durant ce premier trimestre déjà écoulé.

Cette année, 169 élèves sont inscrits dans l'école, répartis pour la quasi totalité des enfants dans des classes à double-niveaux. La rentrée s'est très bien passée et comme chaque année, elle a été marquée par la semaine du sport, du 19 au 26 septembre. Marche dans le village pour tous les élèves de l'école, courses de relais et parcours de motricité pour les élèves de maternelle, ateliers sportifs pour les élèves des classes élémentaires. Cette semaine a été clôturée par un moment convivial autour d'un goûter et d'une remise de récompenses pour tous. De même, dans le cadre de la liaison école-collège, les élèves de CM1-CM2 ont participé comme chaque année au cross du collège Fénélon le lundi 6 octobre. Les élèves ont représenté l'école avec brio grâce à leurs performances sportives. Lors de cette matinée, les élèves ont également pris leur petit-déjeuner dans la cantine du collège et ont bénéficié d'une intervention sur les bonnes habitudes alimentaires.

Ensuite, en octobre à l'occasion de la Semaine du goût, les élèves de la GS au CM2 se sont rendus au Labo afin de découvrir l'exposition consacrée à la Bêtise de Cambrai. Sur place, ils ont bénéficié d'une visite guidée et d'un atelier d'une heure sur le patrimoine gustatif et architectural de Cambrai et alentours. En complément, les élèves ont également bénéficié d'une visite de la confiserie Despinoy lors de laquelle Mr Campion, le gérant, leur a expliqué la chaîne de fabrication de notre célèbre Bêtise de Cambrai. Un grand merci à lui pour son accueil et le temps consacré à nos élèves.

Par ailleurs, début octobre, les élèves de cycle 3 ont à nouveau participé à l'élection de leurs représentants au sein du Conseil municipal des enfants, instauré depuis l'année dernière par la municipalité. Cette année, comme celles à venir, seuls les élèves de CM1 ont pu se porter candidat pour remplacer les élèves sortants. A la suite d'une campagne électorale menée par chacun des 11 candidats, 4 élèves ont été élus : Mallory Loyens, Julien Dumont, Juliette Damiens et Louanne Pourbaix. Ils ont rejoint les 5 CM2 déjà élus l'an dernier : Elsa Verdy, Lily Carlier, Léïs Marquette, Camille Ballesteros et Rafael Havez. Ce nouveau conseil municipal a été présenté lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre durant laquelle les élèves de cycle 3 ont chanté pour le centenaire du bleu de France.

En novembre, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de plusieurs séances de sensibilisation au harcèlement menées dans les classes. En partenariat avec l'AJR (Animation Jeunesse Rurale), les élèves ont également participé à des ateliers sur cette thématique, ainsi qu'à l'usage des écrans et du numérique.

Par ailleurs, les élèves des classes de Mme Portenard, Mme Robache et Mme Bohacz se sont rendus au centre d'interprétation Cambrai Tank 1917, à Flesquières, où ils ont bénéficié d'une visite guidée.



En décembre, les élèves de maternelle se sont rendus au théâtre de Cambrai pour assister au concert jeune public intitulé « Tim et Tom – Les Vents ». D'autres moments musicaux importants sont à venir avec notamment la préparation de deux contes musicaux cette année pour l'école, un pour les élèves de cycle 2 et un autre pour les élèves de cycle 3, en partenariat avec le collège Fénélon et le conservatoire de Cambrai, intitulé « Arthur et Platon ».
(Représentation prévue en juin)

Enfin, ce trimestre a été marqué bien entendu par les festivités de Noël, durant lesquelles les enfants ont été particulièrement gâtés.

Tout d'abord, le vendredi 12 décembre, les parents d'élèves ont pu écouter les chants de Noël préparés par leurs enfants à la salle des fêtes, lors d'un moment convivial organisé en partenariat avec le Comité des fêtes. Le lundi 15 décembre, les élèves des classes maternelles ont assisté à un spectacle de marionnettes « Merry la fille du Père Noël » à la salle des fêtes. Les élèves des classes élémentaires, quant à eux, se sont rendus au cinéma Le Palace de Cambrai pour assister à la projection du film « Zootopie 2 ». Ces moments divertissants, offerts par l'école, ont été fortement appréciés par les enfants !

Le mardi 16 décembre, les enfants ont eu la joie d'accueillir le Père Noël à l'école qui leur a offert un chocolat et un livre !

L'école du Canton de Chemillé

L'après-midi, un goûter de Noël a été offert à tous les enfants à la salle des fêtes, en partenariat avec l'Amicale Laïque. Les enfants ont ainsi pu savourer une tranche de brioche, accompagnée d'un chocolat chaud.

Ils sont également repartis avec un sachet de clémentines et un père Noël en chocolat offerts par l'Amicale Laïque.

Ces festivités de Noël ont été clôturées par la traditionnelle distribution des coquilles de Noël offertes par la Municipalité à tous les élèves de l'école.

Il me reste à vous souhaiter, au nom de l'équipe enseignante, de très belles fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour cette année 2026 !

Mylène Bohacz,
Directrice de l'école



Chorale des enfants de l'école qui ont interprété des chants de Noël le vendredi 12 décembre.

Rétrospective de l'ALSH d'automne

Pendant les vacances d'automne, les enfants du Centre de loisirs de Fontaine Notre Dame ont profité d'un programme riche et varié. Durant ces 15 jours, plusieurs activités manuelles, jeux sportifs, chants et jeux musicaux ont été proposés.

Deux grands jeux ont particulièrement marqué cette période festive. Le premier, une chasse aux sorcières, fantômes, chauves-souris, citrouilles et chats noirs, a permis aux enfants de parcourir les locaux à la recherche d'images cachées, guidés par la sorcière G Latrouille. Le second jeu a consisté à aider la sorcière Glinda à retrouver la grille magique d'Halloween, en résolvant un puzzle sous forme de carré magique.

Au cours de la première semaine, les enfants ont eu l'occasion de partir en sortie au Fleury, où, malgré un temps incertain, ils ont passé un après-midi agréable. La deuxième semaine a été marquée par la projection du film *Hopper et le secret de la marmotte*, une séance très appréciée par tous les participants.

Le Département du Nord a également contribué à la diversité des activités proposées, avec des sessions d'éveil sportif et d'escrime, permettant aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines.

Pour clôturer cette session en beauté, les enfants sont venus déguisés pour célébrer Halloween dans une ambiance festive et colorée.

Le Centre de loisirs a su offrir aux enfants un bel équilibre entre détente, apprentissage et amusement, dans une atmosphère conviviale et dynamique.



CHANGEMENT DE GAZ : GRDF

Dans le cadre du changement de gaz naturel organisé par GRDF dans les Hauts-de-France, une opération d'inventaire de vos appareils fonctionnant au gaz est en cours et **obligatoire** pour tous les logements raccordés au réseau de gaz naturel.

Cette étape est indispensable pour garantir la sécurité des installations et assurer la continuité de l'alimentation en gaz lors du passage au nouveau gaz naturel



Cet inventaire est obligatoire pour tous les usagers du gaz.

Il permet de recenser les appareils (chaudière, chauffe-eau, cuisinière, etc.) afin de garantir leur sécurité et leur compatibilité avec le nouveau gaz.

- L'intervention est gratuite, sans démarche commerciale ni paiement.
Les agents intervenant sont officiellement mandatés par GRDF et doivent présenter une carte professionnelle.
- Merci aux habitants de faciliter l'accès aux installations et de réserver un bon accueil aux intervenants.



Les grandes étapes de l'opération

1. **Auto-inventaire en ligne** : possibilité de faire soi-même l'inventaire des appareils via le site GRDF avec le code reçu par courrier
2. **Inventaire à domicile** : si l'auto-inventaire n'a pas été fait ou est incomplet, un technicien mandaté par GRDF vous contactera ou vous rendra visite pour inventorier vos appareils entre juillet 2025 et juillet 2026.
3. **Phase de réglage des équipements** : des professionnels partenaires vont venir régler ou adapter vos installations si nécessaire entre décembre 2026 et septembre 2027 afin qu'elles soient compatibles avec le gaz H.

Informations pratiques pour les habitants

En cas de doute ou si vous n'avez pas reçu de courrier, vous pouvez contacter le service client GRDF (numéro Cristal) au 09 69 36 35 34 (du lundi au vendredi, 8h-17h).

Affaires sociales et personnes âgées

Anniversaire des personnes de 75 ans et plus

Les Conseillers Municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale rendront visite aux séniors de 75 ans et plus pour leur offrir une brioche et une petite bouteille de champagne aux dates suivantes :

30 janvier 2026

27 février 2026

27 mars 2026

Les personnes concernées ne souhaitant pas cette visite, peuvent contacter le secrétariat de la mairie au 03.27.37.67.00



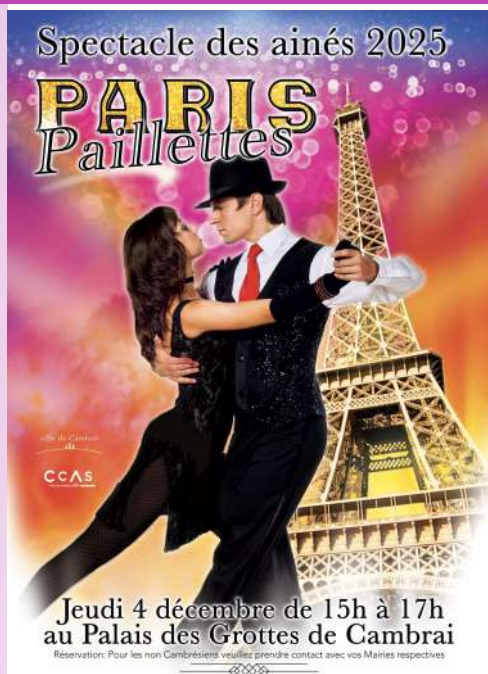
Le repas des aînés du 19 octobre 2025

Le 19 octobre, les aînés ont passé une agréable journée autour d'un bon repas dans une ambiance musicale très animée.

Dans le cadre d'Octobre Rose, une rose a été distribuée à chaque invitée ainsi qu'un petit pot de miel récolté dans la région.



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)



Le centre Communal d'Action Sociale de Cambrai a organisé, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un spectacle au profit des personnes âgées du Cambrésis.

48 participants ont profité du spectacle «PARIS PAILETTES » et du transport en bus organisé par la mairie jusqu'au palais des grottes.

Tous les participants ont apprécié cet événement et ont été ravis de cet après-midi récréatif.

Bernard DELOFFRE adjoint au maire
et la commission affaires sociales/personnes âgées

Les foulées de la Folie - Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, la communauté d'agglomération de Cambrai a récemment remis un chèque de 18 000 euros à l'Espace Ressources Cancers EMERA, qui accompagne les personnes touchées par le cancer.

Ce don a été rendu possible, en partie, grâce à l'engagement de l'association « Les marcheurs fontenois et leur initiative solidaire » Les Foulées de la Folie ». En effet, c'est 2300 euros qui ont pu être reversés.

Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération rassemble les initiatives des communes et associations du territoire afin d'apporter un don commun à l'espace ressources cancers EMERA. Cette démarche collective permet de soutenir de manière plus significative l'association.

Une belle preuve que le sport et la solidarité peuvent marcher main dans la main pour une cause qui nous concerne tous !



RDV LE 4 OCTOBRE 2026 !

ehequette@aol.com

SARL Emmanuel HEQUETTE

ELECTRICITE GENERALE PARTICULIERS
Chauffage électrique • Domotique
Motorisations de portails

621, Rte Nationale
59400 FONTAINE Notre DAME

06 11 46 54 25

Pompes funèbres & Marbrerie **Intervention 7j/7 - 24h/24**

Lomprenz Falchero

Organisation complète de funérailles | Transport de corps | Articles funéraires | Marbrerie | Contrats obsèques

du Lundi au Vendredi
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Permanence téléphonique la nuit, le samedi et dimanche

Nouveau en 2023 OUVERTURE de l'agence de MARCOING
Route Nationale à l'entrée de MASNIÈRES
Pompes Funèbres - Marbrerie - Salons Funéraires

523 Route de Bapaume
59400 Fontaine Notre Dame
03 27 74 10 46
agence.fontaine@pompesfuneraires.fr

160 Route de Cambrai
59231 Gouteaucourt
03 27 73 13 17
agence.gouteaucourt@pompesfuneraires.fr

Rétrospective des festivités de la fin d'année 2025

Le Marché de Noël du 15 & 16 novembre



Le marché de Noël a, cette année, réuni 25 exposants qui ont pu faire découvrir leurs créations artisanales aux visiteurs.

La vitrine de Noël à la maison des associations



La Fête de la Lumière



Les chorales des enfants de l'école ont interprété des chants de Noël devant les parents, grands-parents et familles venus les écouter ! Belle interprétation et merci aux enseignantes mobilisées pour cette belle prestation, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont assuré l'accueil et le temps de convivialité !

Le comité des fêtes

La balade du Père Noel



Le dimanche 14 décembre, le Père Noel a fait escale à Fontaine Notre Dame. Il a sillonné l'ensemble de la commune en traîneau, bien accompagné.



Le concert de l'Harmonie municipale



L'harmonie municipale a clôturé l'année musicale 2025 avec son concert de Noël, devant un public nombreux. Bravo aux musiciens et aux bénévoles du Comité des Fêtes .

Le comité des fêtes



**Remise des récompenses concernant le tirage au sort des dessins remis lors du passage du Père Noël en traîneau !
Félicitations aux heureux lauréats.**



La commune s'est parée de quelques illuminations pour les fêtes de fin d'année.

Le Comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2026 et vous donne rendez-vous le samedi 13 juin 2026 pour Fontaine en Scène !

Le comité des fêtes

Les manifestations 2026 par le Comité des fêtes

FONTAINE-NOTRE-DAME (59)

DIMANCHE 25 JANVIER 2026

TROISIÈME ÉDITION

ENTRÉE LIBRE

10H À 19H

SALON DU LIVRE

DES
LIVRES...
ET
VOUS

SALLE DES FÊTES
RUE ROGER SALENGRO



PASCALINE ANDRÉAZ
Comité des fêtes de Fontaine Notre Dame



FONTAINE NOTRE DAME

CHASSE
AUX OEUF DE PÂQUES

LUNDI 6 AVRIL 2026

STADE CHOMIÉ

Pour les petits et les grands, une vraie chasse à l'oeuf !

Trouve le lapin argenté et remporte une surprise !

Classes maternelles et CP : de 11h00 à 11h30

Classes de CE1 à CM2 : de 11h30 à 12h00



En cas de mauvais temps, rendez-vous à la
maison des associations
rue Roger Salengro

1
P
H
S

Fontaine actions

Troc Plantes à la maison des associations

Nous n'avons pas eu beaucoup d'exposants, ni de visiteurs mais ce troc de plantes s'est passé dans la bonne humeur.

Tout le monde est reparti avec des plantes à repiquer pour embellir son jardin.

Rendez vous a été pris pour le troc de plantes d'avril prochain pour de nouveaux échanges



Vente de jacinthes au profit du Téléthon 2025



Téléthon

Grâce à vous nous avons versé la somme de 352 € au profit de l'AFM Téléthon.

Merci à Chic Brasse de Marcoing (Bière artisanale à l'endive) pour son partenariat ainsi qu'à la société Despinoy pour les bêtises qui ont décoré les tables.

Le Marché de Noël de Bruges



Ce voyage a eu un succès mémorable puisque nous sommes partis avec 2 bus.

Le soleil était de la partie. Cette journée s'est passée agréablement pour l'ensemble des participants qui sont rentrés ravis de leur escapade belge.

Nous leurs donnons rendez-vous l'année prochaine en décembre pour une nouvelle excursion.

Le Club de Détente



Le Club de Détente a organisé son repas de fin d'année et a réuni plus de 70 participants.

Ce repas s'est déroulé dans une ambiance exceptionnelle grâce à une animation musicale qui a su mettre une ambiance festive.



La gym fontenoise



L'harmonie municipale

HARMONIE DE FONTAINE NOTRE DAME

**NOUS VOUS SOUHAITONS UNE
TRES BONNE ANNEE 2026**



A nos élèves de l'école de musique ; nous leur disons un grand bravo concernant les résultats d'examens. Merci pour leur sérieux et leur engagement tout au long de l'année. Vous avez travaillé avec constance, franchi des étapes importantes et montré un vrai investissement musical. Je suis fier de vos progrès et de votre attitude. Bravo à toutes et à tous, De même pour les musiciens de l'harmonie un grand bravo à toutes et à tous, votre travail nous a offert un beau moment musical lors du concert de Noël. Merci à la municipalité et au comité des fêtes.

Votre président Jérôme Pluchart.



<http://harmonie-de-fontaine-notre-dame.webnode.fr>

Le Step Attitude Fontenois

✨ Toute l'équipe de la **STEP ATTITUDE FONTENOISE** vous adresse ses **Meilleurs Vœux** pour **2026**, remplie de santé, de bonheur et de moments précieux avec ceux que vous aimez.

🎗 En octobre, nous nous sommes mobilisés pour « **OCTOBRE ROSE** » et avons pu remettre un chèque de 150 € à **ÉMERA** 💖, grâce à la vente de porte-clés.



Les marcheurs fontenois

En cette nouvelle année qui s'annonce, l'association des Marcheurs Fontenois souhaite que l'année 2026 soit pleine de joie, d'amour, de liberté et de randonnées.

Pourquoi marchez-vous seul? Venez nous rejoindre. Lors de nos marches, nous nous motivons, nous discutons, nous rigolons, alors ne marchez plus seul.

Le 17 novembre, nous avons remis un chèque de 2300 € à l'association ERC - EMERA, au titre d'Octobre Rose. Cette somme résulte de la très importante participation aux « Foulées de la Folie » et à vos dons.

Vous pouvez nous rejoindre tous les lundis, mercredis et samedis à 8H45 devant la mairie.

Les parcours varient entre 1 à 2 heures.

Venez consulter la page Facebook pour nous suivre
régulièrement  Marcheur Fontenois

Renseignements auprès de
Marc LELEU au : 06-11-58-07-91
Ou avant chaque départ



AJR, 20 ans de liens, de partage et de vie sur notre territoire.

AJR est une association qui anime le territoire à travers le Centre social "La Source", deux Espaces de Vie Sociale, une micro-crèche et un Relais Petite Enfance itinérant, présents sur 19 communes de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Rejoignez-nous pour vivre des rencontres riches de sens et partager des moments inoubliables.

À l'AJR, chacun peut trouver un temps pour soi... et pour les autres.

Petite enfance 0-6ans



- **Le Café "dé" Familles** (Moment privilégié entre parents et enfants) - 4e mardi du mois - A partir de 17h30 - Fontaine Notre Dame
- **La Micro-Crèche** de Niergnies - 12 places
- **Le Square** (Ateliers Parents-Enfants - Grands-parents : Baby-Gym, Ateliers d'éveil, Espace Snoezelen ...) - Mercredis 10h00 - 11h00 - Fontaine Notre Dame ou Noyelles sur Escaut.
- **Le sac à livres** : Emprunts de livres jeunesse - 4e mardi du Mois - Fontaine Notre Dame
- **Le Relais Petite Enfance** : Lieu d'accueil, d'informations et de formations pour les assistantes maternelles, les parents employeurs, et Garde à domicile

Enfance 6-10ans



- **L'Accueil de Loisirs** 3-10 ans : les mercredis 7h30-18h30; Noyelles sur Escaut
- **Des Temps Forts** : Chasse aux oeufs, Carnaval, Février des sciences..
- **Instant Parents** : Le rendez-vous spécial parents autour de vos questions (La période d'opposition; l'alimentation, le sommeil, l'école ...)
- **Accompagnement à la Scolarité** : Ecoles primaires de Noyelles et Fontaine Notre Dame

ADULTES ET SENIORS



Ateliers & Activités

- **Sophrologie** : Vendredis - 18h-19h - Séranvillers / Noyelles
- **Gym** : Noyelles (Mardi 9h-10h) - Ribécourt (Mercredi) 18h-19h - Wambaix (Mardi 18h-19h)
- **Pilates** : Jeudis - 18h-19h Séranvillers
- **Marche** : Jeudis matins (Initiés) - Vendredis matins (Débutants)
- **Cuisine Diététique** : 1 jeudi / mois - 9h30 - 10h - Noyelles sur Escaut
- **Tricot** : Jeudis - 14h-16h - Sallily Lez Cambrai
- **Scrapbooking** : 1 Lundi / mois - 17h - 19h - Noyelles sur Escaut

- **Les Sorties** (Théâtre; Visites Musées, Château d'Esnes; Abbaye des Guillemins...)
- **Les Evénements** (Sérénité au volant; Vivons retraite, ...)
- **Les Journées Thématiques** : Journée Sport, Journée Bien-Être, Journée Bénévoles, Fête du Printemps

Rurajeun's 11-17ans



Ramassage des jeunes organisé sur les communes

- **Les Sorties** (Jump XL, Cinéma, Skate Park, ...)
- **Les Activités Sportives** (Foot, E-Sport, piscine, ...)
- **Les Visites Culturelles** (Salon du Livre, Visite du Studio RTL, ...)
- **Les Temps de Prévention** (Comprendre ses émotions, ...)
- **Accompagnement à la Scolarité** : Collège de Masnières
- **Semaines Thématiques** aux vacances scolaires

NUMÉRIQUE



Place de la mairie
59159 Cantaing-sur-Escaut

- **Entrées libres pour construire vos projets** (Imprimante 3D, graveuse, flocage, ...) : Lundis 9h-12h / 13h-17h ; Mercredis 13h30- 18h ; Vendredis 13h30-19h
- **Le Parcours Numérique** : formation à l'usage des outils numériques
- **Les Créations Numériques en Collectif** (Gravure sur verre, création puzzle, ...)
- **Family Studio** : Ateliers Parents-Enfants/ Grands-Parents : 1 samedi/ mois - 9h-10h15 / 10h30-12h15

ACCOMPAGNEMENTS

- **Les permanences Assistantes Sociales** sur RdV (Noyelles sur Escaut)
- **Les permanences CLIC & MSA** sur Rdv
- **Le Transport & la Mobilité** (navette de transport Resto du coeur et croix rouge)
- **L'Accompagnement Administratif** (Permis de conduire, Carte d'identité, Impôts, ...)



LE BENEVOLAT



- **Le Repair café** : réparation objets du quotidien. Dernier mardi du mois - 16h à 19h - Cantaing Sur Escaut
- **Les Doigts Créatifs** (Ateliers manuels; Tableaux de sable; Aquarelle) les mardis de 10h à 12h - Noyelles sur Escaut
- **Couture** - Lundis - 14h à 16h - Noyelles sur Escaut
- **Les paniers Fruits et Légumes AJR** (Paniers frais issus des producteurs locaux) 3e jeudi du mois - Point de retrait Noyelles sur Escaut
- **L'Atelier Anglais** (acquérir les notions de base de la langue et de la culture anglo saxonne) - Les mercredis 14h-15h et 15h-16h - Noyelles sur Escaut



<http://WWW.ASSO-AJR.FR>

Informations et Inscriptions auprès de Nathalie :
n.leduc@asso-ajr.fr
03.27.70.18.12

Chloro'Bulle

Retour sur les belles visites et activités des mois d'octobre et novembre 2025 chez Chloro'Bulle

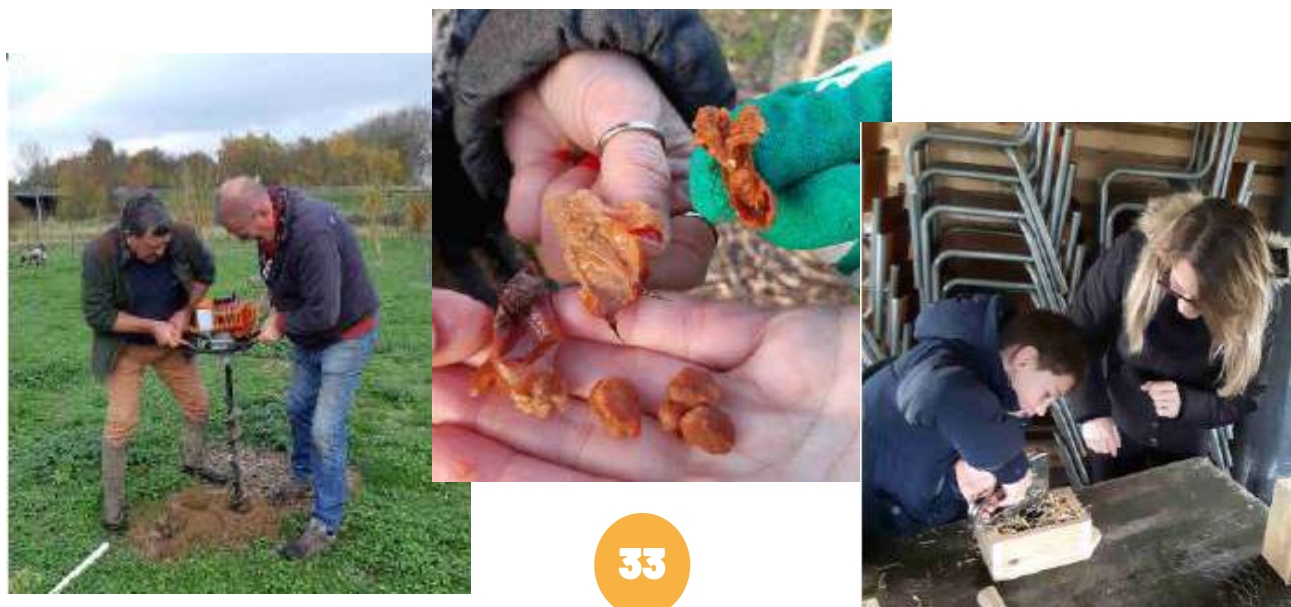


L'école du Parc de Cambrai puis les Scouts sont venus pour un bivouac réussi.

Suivi des fidèles amis de l'EPIDE qui nous ont aidé pour nos activités. Les passionnés de bricolage ont fait preuve d'énergie, tant pour la pose du portillon et du grillage que pour faire les finitions de la yourte et la construction de l'abri pour tout le bois que nous avons pu récupérer.



Nous avons préparé les futures plantations et avons goûté les premières nêfles, fruits anciens et délicats appréciés pour leur goût. Puis, nous avons accueilli le public pour la semaine européenne de la réduction des déchets.





L'EQUIPE FONTENOISE



SAISON 2025/2026

Equipe Seniors



Equipe Féminines



Equipe Loisirs



Equipe U13



Equipe U11



Equipe U7/U8



Equipe Babys



Goûter de Noël des jeunes



AGENDA

25
AVRIL
2026

**REPAS
CLUB**



13-14
JUN
2026

JOURNÉES CLUB



26
JUN
2026

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



Prévention et émotion : succès de la pièce « Si j'avais su »

Le mardi 18 novembre dernier, le CLIC Cambrai Ouest a organisé une pièce de théâtre, à la salle des fêtes de la commune, placée sous le signe de la prévention des différents cancers nommée « Si j'avais su ». Une pièce ludique et interactive jouée par un collectif des Centre Sociaux La passerelle et Saint Roch, qui a réuni près de 80 personnes.

ACTIONS PERENNES DU CLIC CAMBRAI OUEST DU 05 JANVIER AU 03 JUILLET 2026 (hors vacances scolaires)

PREVENTION DES CHUTES :

LUNDI 16H00-17H00

Clinique Saint Roch : Allée Saint Roch

A CAMBRAI

Intervenant : Florian

GYMNASTIQUE :

JEUDI 09H30-10H30 / 10H45-11H45

Salle Gatien : Derrière la Mairie

A PROVILLE

Intervenant : Auxence

GYMNASTIQUE COGNITIVE :

MARDI 14H30-15H30

Citadelle : Rue de la Paix de Nimègue

A CAMBRAI

Intervenant : Laurena

GYMNASTIQUE DOUCE :

JEUDI 16H30-17H30

Salle Thierry Rey : Rue Sorel

A NOYELLES SUR ESCAUT

Intervenant : Siel bleu

FITNESS ET STRETCHING :

MARDI 15H30-16H30

Citadelle : Rue de la Paix de Nimègue

A CAMBRAI

Intervenant : Laurena

DANSE ADAPTEE :

VENDREDI 10H00-11H00/11H00-12H00

Ecole de danse : 26 rue de Cantimpré

A CAMBRAI

Intervenant : Cerise

GYMNASTIQUE EQUILIBRE :

MARDI 16H00-17H00

Salle Louis Cadet : Rue du 4^{ème} Dragon

A IWUY

Intervenant : Auxence

GYMNASTIQUE :

VENDREDI 16H00-17H00

Salle de sports : Rue d'Haspres

A VILLERS EN CAUCHIES

Intervenant : Auxence

YOGA DU RIRE :

MERCREDI 10H00-11H00

Salle des fêtes : Rue de la Mairie

A WAMBAIX

Intervenant : Saga Matthias

Pour plus de renseignements : contacter le CLIC de CAMBRAI
au 03.27.82.80.53
ou par mail : accueil@clicouestra.fr

La vie économique

ALYBEAUTYNAIL'S

06.68.19.03.35

Passionnée et perfectionniste, Aly réalise son rêve en ouvrant son propre institut dédié à la beauté des mains. Gel, semi-permanent, nail art... elle met tout son savoir-faire au service de vos ongles dans un espace chaleureux et élégant.

254 rue de la République—Fontaine Notre Dame

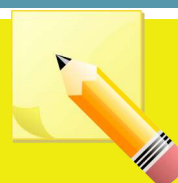
06.68.19.03.35

Carte de fidélité



Cette rubrique est consacrée à la valorisation des acteurs économiques de notre commune. Chaque trimestre, nous présenterons les nouveaux commerçants, artisans.. mais également ceux déjà installés depuis plus ou moins longtemps... Si vous venez de créer votre entreprise sur la commune de Fontaine Notre Dame, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.

Vous avez la parole...



Rubrique vous avez la parole...

Fontenoises et Fontenois, cette page est à vous. « Vivre à Fontaine » vous donne la parole. N'hésitez pas à partager vos initiatives, vos passions, vos réussites, ou nous faire des propositions pour améliorer le quotidien de notre village.

Merci de nous préciser si vous souhaitez que celles-ci soient publiées. Dans ce cas, nous vous demandons de préciser votre nom, prénom et coordonnées. Vous pouvez également y joindre des photos et déposer l'ensemble

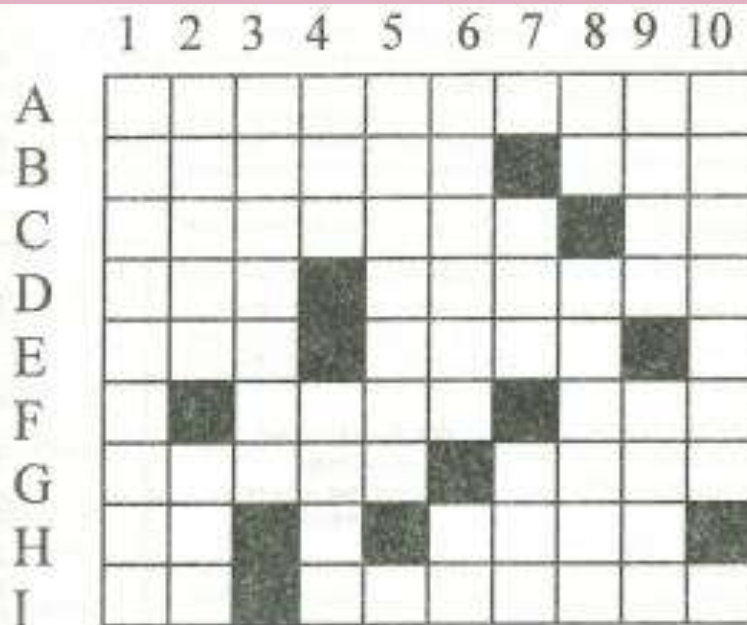
Tribune du groupe « une nouvelle ère fontenoise »

Aucune expression ce trimestre

Selon l'article L.2121-27-1 du CGCT « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

Les mots croisés de Jean-René DECAUDAIN

Publiés dans le bulletin municipal de septembre 1994



HORizontalement

- A. Faire le poisseau.
- B. Il fait, paraît-il, bien les choses / Institut National de l'Audiovisuel.
- C. Garantir / Arbre d'ornement.
- D. Si tu vas là-bas, n'oublie pas de monter là-haut / Gardien de but.
- E. Mouvement néo-fasciste italien / Refus slave.
- F. Vers l'or à la fin du siècle dernier / Il se termine.
- G. Grand arbre forestier / Animaux peu savants.
- H. Plutôt vache / Opéra de Verdi.
- I. Il voulait retrouver sa maison / Remet le feu à.

VERTICALEMENT

- 1. Il y en a une à Fontaine.
- 2. Rendue célèbre par le Carlos (le chanteur) / Certains faiment comme ça.
- 3. Ville du Puy de Dôme.
- 4. République Arabe Unie / Marier.
- 5. Inexacte.
- 6. Terre bien froide / Prénom de gangster.
- 7. Système monétaire européen / Plante potagère excellente (entre autres) pour la circulation.
- 8. Pronom personnel local de la 2ème personne / Allongé.
- 9. Au cœur du zénith / Equipe.
- 10. Violents coups de vent.

France Service : le camion bleu

Chaque premier vendredi du mois

Présence du camion bleu France Services

9h00-13h00 sur la place Jean Jaurès



La prise de rendez-vous est fortement conseillée au
03.59.73.18.30 ou cambrésis.franceservices@lenord.fr

Prochain passage du Camion bleu : vendredi 6 février 2026



La Complémentaire santé solidaire

Certaines périodes de la vie peuvent entraîner une baisse de ressources : perte d'emploi, séparation, maladie, retraite modeste, études ou transition professionnelle... Dans ces moments, la Complémentaire santé solidaire est un soutien pour continuer à se soigner. Selon vos ressources, elle est gratuite ou coûte moins d'un euro par jour et par personne. Elle peut couvrir l'ensemble de votre foyer.

Comment vous aide-t-elle ?

Vous ne payez pas :

- le médecin, le dentiste, l'infirmier, le kinésithérapeute, l'hôpital... ;
- vos médicaments en pharmacie ;
- vos dispositifs médicaux (pansements, cannes, fauteuils roulants),
- le plupart des cas, vos lunettes, prothèses dentaires et auditives.

**Complémentaire santé
solidaire (ex CMU-C) :**
avec cette aide, plus aucun
frais de santé à payer.



Comment savoir si vous pouvez en bénéficier ?

Utilisez le simulateur de droits sur :

www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur

Vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) ?

Vous bénéficiez automatiquement de la Complémentaire santé solidaire (sauf opposition expresse de votre part).



Comment la demander ?

Sur Internet via votre **compte ameli**, rubrique « Mes démarches ».

Votre demande est simplifiée, et votre déclaration est automatisée : vos ressources sont automatiquement pré-remplies.

Qu'est-ce qui est vert,
vital pour la santé et qui existe
maintenant aussi en appli ?



La carte Vitale, maintenant dans votre téléphone

Votre carte Vitale contient tous les renseignements nécessaires au remboursement de vos frais de santé. En la présentant à votre médecin, vous avez ainsi l'assurance d'être automatiquement remboursé en une semaine, sans avoir besoin d'envoyer de feuille de soins.

Toujours sur vous

Grâce à l'application, vous aurez toujours votre carte Vitale en poche et ne craignez plus de la perdre.

Toujours à jour

La mise à jour de votre carte Vitale dématérialisée se fera automatiquement.

Confidentielle et sécurisée

Un code confidentiel sera requis lors de chaque connexion sur l'application et garantira la sécurité de vos données personnelles.

Activation rapide avec France Identité

Si vous avez une carte nationale d'identité format carte bancaire, vous pouvez créer votre identité numérique dans l'application France Identité pour activer votre Carte Vitale. Sinon, un parcours par vidéo est disponible.

L'application est accessible partout en France pour tous les assurés.



**Votre professionnel de santé
accepte l'appli carte Vitale**

Téléchargez-la et présentez-lui.



© 2025 Ameli - www.mesdroitssociaux.gouv.fr

3646 Service gratuit
+ prix appel

ameli.fr

DAMO
Maîtrise d'Oeuvre

David Montay
07 66 15 12 77

1181 route nationale - 59400 Fontaine Notre Dame
david.montay@sarl-damo.fr

Les bonheurs à célébrer

LES MARIAGES

**Monsieur PASQUALINI Julien et
Madame COLANGELO Laure mariés le**

11 octobre 2025



BESOIN D'UNE SOLUTION INFORMATIQUE ?

MATÉRIEL INFORMATIQUE & LOGICIEL
COMMUNICATION & COLLABORATION
CLOUD & INTERNET
PRÉVENTION & CYBERSÉCURITÉ
RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES
SUPPORT & SERVICES

**CONTACTEZ
DÈS MAINTENANT ITOÉ !**

03 27 79 09 89
contact@itoe.fr
www.itoe.fr

ITOÉ, LE FUTUR DE
L'INFORMATIQUE, DÈS AUJOURD'HUI



Du **lundi** au **vendredi**
8h30-12h30 / 13h30-18h30
Et le **samedi**
8h30-12h

441 route de Bapaume
59400 FONTAINE NOTRE-DAME
Tél. 03 27 74 10 47
Fax 03 27 74 10 87

www.wilmot.fr

A vos agendas



Janvier 2026

- 16/01 Vœux du maire à la salle des fêtes—18h45
25/01 Salon du livre 2ème édition à la salle des fêtes

Février 2026

- 06/02 Camion bleu France Services 9h00–13h00—Places Jean Jaurès
21/02 Loto de Fontaine Actions à la salle des fêtes

Mars 2026

- 06/03 Camion bleu France services 9h00–13h00 _ Place Jean Jaurès
07/03 Hauts de France Propres
14/03 Concours de Belote organisé par l'association du tennis de table à la salle des fêtes
15/03 1er tour des élections municipales : 8h00–18h00
19/03 Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
21/03 Bingo de l'Amicale Laïque—salle des fêtes
22/03 2ème tour des élections municipales (si nécessaire) : 8h00–18h00

Avril 2026

- 01/04 Goûter des aînés à la salle des fêtes
03/04 Camion bleu France Services 9h00–13h00—Place Jean Jaurès
06/04 Chasse aux œufs de Pâques organisée par le Comité des fêtes au stade Chomié à partir de 11h00
25/04 Sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur
26/04 Parcours du cœur
25/04 Repas de l'USF à la Salle des fêtes

Contacts utiles



ASSAINISSEMENT

NOREADE (eau potable) 03.27.76.55.30

VEOLIA 09.69.36.72.61

GESTION DES DECHETS

Communauté d'agglomération de Cambrai 03.27.72.40.00

Collecte des encombrants (uniquement sur RDV) 03.58.24.00.00

VIE SOCIALE ET FAMILIALE

Stéphanie Prévost **Assistante Sociale de la MNS de Cambrai/Marcoing**
fait des permanences au Centre Social AJR de Noyelles sur Escaut
UNIQUEMENT SUR RDV soit auprès de l'UTPAS de Cambrai au 03 59
73 37 00 ou auprès du Centre Social AJR 03 27 70 18 12

Résultat des mots croisés

E	M	U	L	L	A	R		T	E	I
	V	D	I	A	I			O	I	H
S	E	N	A		E	N	E	C	H	G
E	T	E		E	R	U		A		F
L		T	E	N	I			M	S	E
A	T	A	M	O		O		R	I	D
F	I		S	R	E	S		A	S	C
A	N		D	A	R			H	A	B
R				U	E	A		P	O	A
10	6	8	7	6	5	4	3	2	1	